

ATTESTATION PARENTALE (PARTICIPATION D'UN MINEUR)

Je soussigné(e), agissant en tant que père, mère, représentant légal

Nom :		Prénom :	
Adresse :			
Code Postal :		Ville :	
Tel Fixe :		Tel Mobile :	
E-mail :			

Autorise (sous ma responsabilité*, mon fils, ma fille) :

Nom :		Prénom :	
Date de naissance :		Age :	
Adresse :			
Code Postal :		Ville :	
Tel :		Email :	

par la présente à participer en live au Tremplin VOCAL TOUR

Le parent ou tuteur légal signataire des présentes se déclare pleinement responsable du candidat mineur évoluant sur scène, et garantit la société organisatrice (WME) contre tout recours d'un tiers à ce sujet. Il atteste avoir pris connaissance du règlement et engage sa responsabilité en déclarant que rien n'empêche le candidat de participer au Tremplin Vocal Tour sur internet et en live, y compris au niveau du droit de l'utilisation de son image lors de shootings photos, captations audio et vidéos, interviews, et ce tout au long du Tremplin... Il engage également sa responsabilité pour le cas où toute personne accompagnerait le candidat sur scène sans avoir été préalablement avertie par lui de son obligation de signer une autorisation de droits à l'image et une autorisation parentale en règle si la personne est mineure. Il déclare avoir compris qu'il doit fournir impérativement à l'organisateur, avant tout passage sur scène, une autorisation de Droits à l'image du candidat et de chacun de ses musicien(s), choriste(s) accompagnant(s), ainsi qu'une autorisation parentale pour chaque mineur concerné. Il s'engage à signifier à tous ceux qui n'auraient pas fourni ces autorisations que la scène du Vocal Tour leur est strictement interdite et à prévenir l'organisateur le cas échéant.

Le parent ou tuteur signataire déclare avoir préalablement informé tout autre responsable du mineur de son souhait de participer au Vocal Tour et d'avoir obtenu un plein accord. Dans tous les cas où la situation juridique du mineur impose la signature obligatoire de deux parents ou tuteurs (jugement suite à séparation, divorce, ou autre...), le parent signataire reconnaît implicitement, lors de l'inscription, avoir obtenu l'accord écrit de l'autre parent, et qu'il est en capacité de fournir à l'organisateur cet accord écrit à tout moment.

AUTORISATION DE DROITS A L'IMAGE

Il est rappelé qu'un candidat est susceptible (ainsi que ses accompagnants) d'être photographié et capté en audio et/ou vidéo publiables et diffusables dans le cadre de la promotion du Tremplin, par WME et par des tiers (partenaires-web-radios-médias-presse, etc) relatant l'évènement. WME décline toute responsabilité pour le cas où toute personne du public et/ou toute société ou média non autorisés filmeraient et diffuseraient tout candidat et toute personne l'accompagnant dans le cadre de leur participation au Vocal Tour, ce qu'acceptent expressément tous les candidats, leurs musiciens, choristes et accompagnants, ainsi que l'ensemble de leurs éventuels représentants légaux.

Fait à

Le / /

Signature (précédée de la mention "lu et approuvé") :